

Motion

Participation des élu.e.s C de la section aux comités d'experts du HCERES pour les unités associées au CNRS relevant de la section 36

Interpellée par la section 39, la section 36 du CoNRS a pris connaissance de l'accord de coopération établi entre le HCERES et le CoNRS. Elle note avec satisfaction qu'un Personnel d'Appui à la Recherche (PAR) est désormais systématiquement et pleinement intégré dans les comités d'experts mis en place par le HCERES pour l'évaluation des unités.

La section considère en effet que la pluralité des regards au sein des comités d'experts favorise une évaluation panoramique et de qualité, dans laquelle chaque expert.e, quels que soient son corps et son grade, examine à la lumière de ses compétences propres l'ensemble des réalités de l'unité (scientifiques, techniques, administratives).

La section souhaite en outre réaffirmer que les élu.e.s C du CoNRS constituent à ses yeux, quels que soient leur grade et leur spécialité, le vivier prioritaire dans lequel les PAR membres des comités d'experts HCERES doivent être choisi.e.s. Elu.e.s par l'ensemble des IT et BIATSS des unités associées au CNRS, elles/ils ont en effet une légitimité spécifique, une expérience systématique de l'évaluation et une vision globale de la communauté nationale et de l'ensemble des problématiques rencontrées dans les unités de recherche. Elles/ils sont ainsi parfaitement qualifiés pour apprécier finement l'organisation et le fonctionnement des laboratoires, mais aussi pour comprendre les difficultés et les évolutions des métiers de la recherche. Leur présence dans les comités d'experts du HCERES est ainsi un gage de qualité des évaluations conduites tant par le HCERES que par les sections du Comité national.

En conséquence, la section 36 demande qu'un élu C de la section puisse systématiquement participer aux comités d'experts mis en place par le HCERES pour l'évaluation des unités associées au CNRS relevant de la section 36.

Jean-Pierre LE CROM
Président de la section 36

Motion adoptée le 14/11/2016

16 votants : 15 oui, 1 abstention, 0 non

Destinataires :

- Anne Peyroche, Directrice générale déléguée à la science
- Patrice Bourdelais, Directeur de l'INSHS
- Didier Torny, Directeur adjoint scientifique de l'INSHS
- Marie-Claude Labastie, Secrétaire générale du Comité National
- Nicolas Claudon, Assistant du Comité National
- Olivier Coutard, Président de la CPCN
- Julie Gavard, Coordinatrice des secrétaires scientifiques